BULLETIN D'INFORMATION #29

Sur les 148 tests effectués mardi par les opérateurs sanitaires, aucune personne positive au virus Covid-19 n'a été révélée positive. Le nouveau carré épidémiologique indique donc 1803 analyses, effectuées depuis le début de l'épidémie. Le chiffre de personnes ne présentant plus de signes cliniques de l'épidémie et qui ont reçu leur attestation de levée d'isolement monte à 36 (+1), tandis que 21 restent atteintes et sous surveillance, dont une personne hospitalisée. 57 personnes ont été atteintes depuis le début de la maladie. La vigilance reste de mise avec le respect nécessaire des gestes barrières et du confinement général.

Chiffres clés

Nombre total de cas COVID-19	**57**
Nombre total de cas COVID-19 hospitalisés	
- en cours	***1***
- depuis le début de l'épidémie	***4***
Nombre de cas COVID-19 admis en réanimation	**1**
Nombre de décès lié au COVID-19	**0**

Fig. 1. Nombre de cas cumulés COVID-19 en PF par date

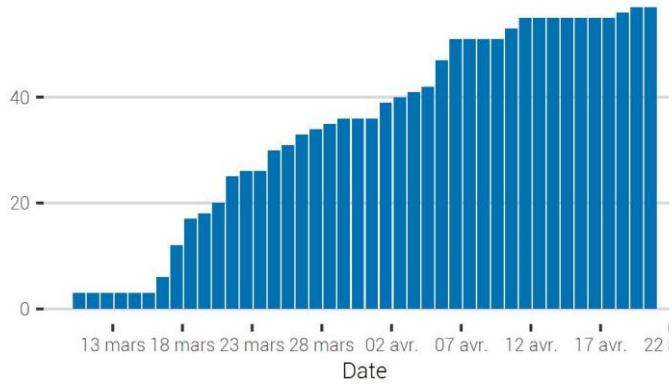

Fig. 2 : Cartographie des cas depuis le début de l'épidémie

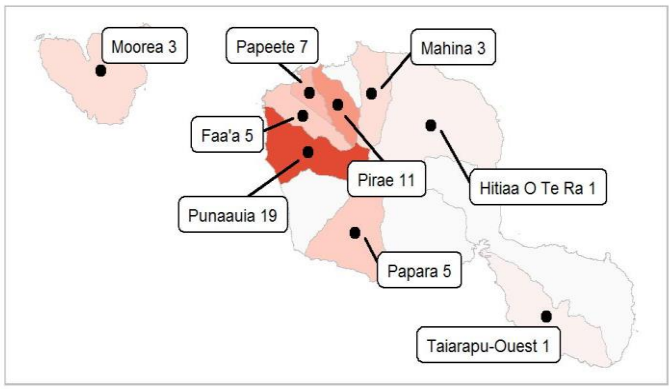

Source : Bureau de veille sanitaire, Direction de la santé

Evacuations sanitaires : 24 retours de métropole.

Le second vol de la compagnie Air Tahiti Nui affrété dans le cadre de la continuité territoriale ramène jeudi matin au Fenua 24 patients et accompagnateurs. Ces personnes ont toutes été déclarées négatives au test effectué avant leur départ et ont été examinées par un médecin. Elles ont également signé un engagement de confinement dans une structure du Pays dès leur retour. La durée de ce confinement strict sera de trois semaines.

CCSAT : 40 46 00 67, une aide majeure dans la lutte contre les addictions

La crise épidémique et le confinement appliqué depuis plusieurs semaines placent la population dans une situation psychologique particulière.

La cellule de crise sanitaire du Pays propose des réponses à ces situations particulières, en complément des services de la direction de la Santé publique. Sur ce plan, le centre de consultation spécialisée en alcoologie et toxicomanie, le CCSAT, poursuit la prise en charge des patients. Son organisation s'est adaptée à la situation particulière : du fait du confinement, la plupart des entretiens de suivi ont été téléphoniques mais les consultations dans le service sont également maintenues pour les cas le nécessitant.

CCSAT (suite).

L'anxiété liée au sevrage étant majorée, comme cela était attendu, les demandes d'aide pour le sevrage et de soutien psychologique ont naturellement fortement augmentées. Une ligne téléphonique dédié a été ouverte pour une réponse immédiate – 40 46 00 67.

Certains patients ont mis à profit cette période pour débuter un projet d'abstinence à long terme. Pour la plupart, cette période a permis une réflexion sur le rôle de l'alcool – ou autre produit - dans leur vie.

La reprise des ventes et de la consommation d'alcool doit se faire à la lumière de ce sevrage imposé. Nombreux sont les témoignages des effets positifs de cette abstinence, notamment au sein des familles. Il convient, enfin, de refuser avec fermeté tout excès pouvant entrainer des conduites dangereuses.

Des réponses communautaires et solidaires aux problèmes de confinement.

La crise que traverse la Polynésie depuis près de cinq semaines engendre des problématiques économiques, mais également sociales et des risques psycho-sociaux.

La cellule de crise Covid-21 du Pays a ainsi mis en place une plateforme d'écoute (444 789) répondant aux questions sanitaires et depuis plusieurs jours déjà, aux souffrances liées au confinement mais plus généralement à cet état de fait. Plusieurs psychologues sont à l'écoute des populations en difficulté.

Parallèlement, de nombreuses initiatives privées se sont mises en place, initiatives de solidarité envers une population fragilisée par la situation actuelle. Certains initiateurs privés ont sollicité la cellule de crise, initiative qui a abouti à la création de la plateforme interactive d'échange et de lien entre les initiatives bénévoles et les besoins de la population.

Aujourd'hui on compte près de 1000 inscriptions sur l'espace public, dans des domaines proposés par le site, comme les livraisons, la confection des colis, les dons alimentaires et vestimentaires, le soutien psychologique ou sanitaire, la couture et enfin l'hébergement pour les personnels de santé. Un espace privé est tout spécialement dédié aux communes qui disposent depuis ce début de semaine d'un code d'accès. Nous invitons ainsi les communes à nous contacter si elles n'ont pas reçu leur code. Sur cet espace privé les communes formulent leurs besoins et la plateforme leur permet d'accéder à la liste des bénévoles de leur territoire qui correspondent à ces besoins. Quant aux associations, pour l'heure, c'est la cellule de crise qui réceptionne les demandes spécifiques, filtre les potentialités par la lecture des fiches d'inscription et envoie les listes pouvant répondre à ces demandes. Pour exemple, la cellule a répondu à l'initiative privée d'un médecin et d'une infirmière de Pirae qui proposent de confectionner et de distribuer à la population des masques en tissu, (page Facebook « Masques solidaires de Tahiti »), en partageant la liste des couturières de la zone urbaine.

Toutes les propositions de dons alimentaires de la zone urbaine ont été de même envoyées à la Croix Rouge qui s'est proposée de les réceptionner pour la confection de colis alimentaires.

La cellule de crise a de même mis en place une action de suivi régulier des structures d'accueil des personnes âgées, action rendue possible grâce à ces bénévoles inscrits sur cette plateforme. Les bénévoles sont formés avant de débuter leur action de suivi. Il appartient aux communes et aux associations de contacter directement les bénévoles inscrits. La cellule permet le lien entre les propositions solidaires et les besoins de la population.

NON AUX VIOLENCES

DANS LES FAMILLES !